

AVIS N° 040-2025 / DCBR / DG

TPCI 5,80 % 2021-2028

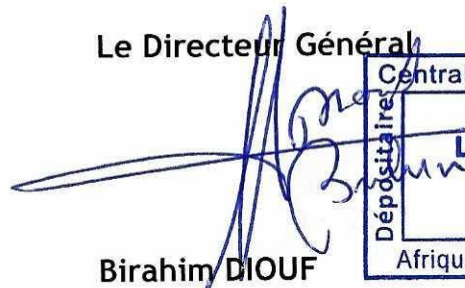
**Paiement des intérêts annuels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le **09 mars 2025**, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,80 % 2021-2028 » pour un montant global de **27 609 469 888** (vingt-sept milliards six cent neuf millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-huit FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI BNI Finances ; 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 31 07 77.

Fait à Abidjan, le 03 mars 2025

Le Directeur Général



Birahim DIOUF



